

COMMUNE DE MAIZILLY

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Réunion du 5 Février 2008

Le Cinq Février Deux Mil Sept à 19 heures, le Conseil Municipal de MAIZILLY s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M. CORNELOUP Henri, Maire.

Date de convocation : 21 Janvier 2008

Présents : MM. CORNELOUP. RIVOLIER. MICHEL. MOREAU.
Mme DESMURS .

Absents : Mme MITANCHEZ. Mme CHEVALIER. M. DUHEZ .

Secrétaire de séance : Mme DESMURS Ginette.

Nombre de conseillers : en exercice : 8 présents : 5 votants : 5
--

COLUMBARIUM – PRIX DES CONCESSIONS

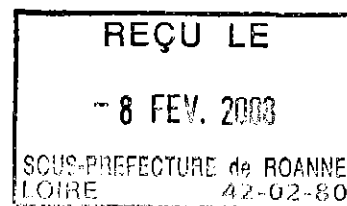
Monsieur le Maire fait savoir au Conseil Municipal qu'un columbarium comprenant 4 cases a été installé dans le cimetière communal, et qu'il y aurait lieu de fixer les tarifs pour les personnes désirant une case.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré et voté, fixe les tarifs des concessions dans le columbarium comme suit :

- concession de 30 ans : 520 €
- concession de 50 ans : 700 €

Cette délibération prend effet à compter de ce jour.

Ont signé au registre tous les membres présents.



CERTIFIE

Certifié exécutoire
Publié et transmis en sous-préfecture.
Le
Le Maire.

MAIZILLY, le 7 Février 2008

